POINTS SAILLANTS

Etude pays Maroc Juin 2017

1. Présentation de la Maroc

Le Maroc a une population estimée à 34 378 000 habitants en 2015. Casablanca la capitale qui comptait 20 000 habitants en 1900 en compte aujourd'hui plus de quatre millions. Le revenu national brut par habitant en 2015 était de 3030 US$. Les dépenses totales consacrées à la santé par habitant sont estimées à 447US$ en 2014 ce qui représente 5,9% du PIB national. Les indicateurs de la santé sont plutôt encourageants : le pourcentage de mort-nés qui était de 15% en 2007 a diminué pour s'établir à 13% en 2015, ce qui représente 17,6 décès pour 1000 naissances. Ce même indicateur était estimé à 23,2 décès pour 1000 naissances.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2014, 32% de la population marocaine était encore analphabète. Ce taux correspond à 8,6 millions d'analphabètes contre 10,2 millions (43%) en 2004. L'analphabétisme s'est donc inscrit en baisse de 18,7% entre 2004 et 2014. Cette baisse a été plus marquée en milieu rural et parmi les hommes. En effet, entre 2004 et 2014, ce taux a baissé de 6,9% en milieu urbain et de 21,2% en milieu rural. De même, il a baissé de 17,5% pour les hommes et de 14,6% pour les femmes.

32 00 N, 5 00 W

34 378 000

$282.8B (PPP)

Le développement des TIC, de l'éducation et des Sciences Technologies et Innovation (STI)

2. Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Comme la plupart des pays africains, les technologies de l'information et de communication (TIC) ont été récemment introduites au Maroc. Elles sont reconnues indispensables à la société du savoir.

Les technologies couvrent pour l'essentiel la téléphonie et l'internet. En 2000, la téléphonie connait une croissance et expansion rapide, en particulier celui du téléphone fixe dont l'utilisation a chuté pour plusieurs raisons : avènement du téléphone mobile, installation d'un deuxième opérateur et ouverture du capital de la société d'Etat.

L'utilisation de l'ordinateur s'est également imposée dans la société marocaine, considérée comme indispensable au traitement et au stockage des données et comme outil de communication. Le nombre d'utilisateurs d'ordinateurs a considérablement progressé entre 1995 et 2004 et est passé de 85 000 à 620 000 utilisateurs. Le nombre d'utilisateurs internet ainsi que celui des fournisseurs d'accès sur la même période est en constante progression.

En plus des principaux opérateurs téléphoniques que sont Maroc Telecom, Meditelecom et Wana, le Maroc compte plus d'une dizaine d'opérateurs satellites fournissant chacun des services divers sur le marché des télécommunications.

En ce sens, le Maroc a entrepris de mettre en œuvre des actions pour la promotion et le développement du secteur parmi lesquels, « Maroc numérique 2013 » (MN2013), le programme e-gouvernement, un observatoire marocain des technologies de l'information et de la communication (OMTIC). A travers le « Maroc numérique 2013 », l'Etat dresse un état des lieux et les enjeux des TIC ainsi que la vision et stratégie de développement.

Infrastructures des TIC

Le gouvernement a fixé des orientations générales en 2010 dans le domaine des infrastructures des TIC au Maroc afin de fournir un accès internet à tous les citoyens, réduire la fracture numérique et encourager le développement du haut débit. Cette politique consiste au soutien de l'investissement dans le secteur de télécommunication par:

- le déploiement des infrastructures adaptés et répondant aux besoins des usagers ;
- l'élargissement et l'accessibilité des services des télécommunications ; et
- la poursuite de la croissance des différents segments du marché par l'activation de leviers de régulation à même de développer la concurrence entre les différents acteurs du secteur.

Ces efforts infrastructurels ont permis d'augmenter le nombre de foyers ayant un accès internet qui est passé d'un foyer sur 10 en 2008 à 1 foyer sur 3 en 2013. Le nombre de site à « .ma » est passé sur la même période de 13 à 50. Tous les établissements scolaires publiques ont pu être équipés en 2013 et sont passés de 20% à 100%. Les politiques et stratégies d'action sont décliné dans le «Maroc numérique 2013».

Le gouvernement marocain s'était fixé les objectifs de créer un environnement de proximité entre la société et l'utilisation des TIC. Le principal enjeu était de faire connaitre aux citoyens les opportunités et

les bénéfices des TIC, de faciliter l'acquisition de matériels informatiques dans le but de faire connaitre et de faciliter l'utilisation des TIC et internet. Cette préoccupation est déclinée en 3 initiatives:

- Initiative 1 : Généraliser l'usage et l'équipement en TI des acteurs de l'enseignement (Projet GENIE);
- Initiative 2 : Mobiliser les acteurs publics et privés autour d'offres d'accès aux TI attractives pour chacune des catégories socioprofessionnelles;
- Initiative 3 : Développer un contenu numérique national.

Il a également mis en place d'autres infrastructures visant l'installation et l'utilisation des TIC dans l'éducation tels que :

1. le réseau MARWAN;
2. le projet Apogée ;
3. le projet Macgrid.

L'économiste.com. (pas de date). Stratégie digitale 2020. Un service public sur deux en ligne. Consulté le 14 mars 2017 sur http://leconomiste.com/article/1000579-strategie-digitale-2020

3. Éducation

L'éducation préscolaire

En 2012, le taux brut de scolarisation (TBS) des élèves en pré-primaire au Maroc était de 73,3% pour les garçons et 52,9% chez les filles.

L'enseignement primaire

Les taux bruts de scolarisation (TBS) du niveau primaire ont augmenté régulièrement au cours des années 2000. En 2012, le TBS total au niveau primaire s'établissait à 117% pour les garçons et 110,3 % pour les filles. Les taux net de scolarisation sont encore plus proches : 96,8% pour les garçons et 95,6% pour les filles en 2012.

L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire s'ouvre par un cycle d'enseignement collégial de trois ans, dénommé « Collège ». Après neuf ans d'éducation de base, les élèves s'engagent dans l'enseignement secondaire supérieur qui comprend un tronc commun d'un an. Les élèves de première année choisissent entre plusieurs options, lettres, sciences, mathématiques ou une option originelle. Les élèves en deuxième année suivent des cours de sciences naturelles, physique, agronomie, études techniques, ou suivent les filières mathématiques A ou B. À la fin des études du cycle secondaire, les élèves sont tenus de passer un examen national sanctionnant leurs études pour obtenir le certificat du baccalauréat.

Les TIC dans l'éducation

- Le Maroc a intégré l'utilisation des TIC dans l'ensemble du système éducatif dans le cadre du programme GENIE. Sa stratégie repose sur 3 axes complémentaires et indissociables.
- L'axe « infrastructure SEDIA » connectées à internet dans les établissements scolaires : l'objectif de cet infrastructure est de mettre en place des salles multimédias connectés à internet dans tous les établissements scolaires de façon à garantir un certain volume horaire hebdomadaire minimal par élève selon le niveau scolaire (primaire 1h, collège 2h et secondaire 3h). Les salles sont au minimum équipées de 8 ordinateurs et doté d'installation en réseau et d'équipement supplémentaire, tous les

ordinateurs sont connectés à internet. Chaque école est dotée d'un animateur et d'un responsable de salle multimédia. De l'axe « infrastructure », le programme a pu doter 395 lycées, 521 collèges, 1053 établissements primaires 94 centres de formation en TICE salles en matériel multimédias.

- L'axe « formation des enseignants » est déterminant dans la généralisation et l'intégration des TIC dans le système éducatif. Les objectifs poursuivis sont les suivantes :
  - ◊ Participation actives des enseignants dans l'intégration des TIC ;
  - ◊ Améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage par l'exploitation des TIC ;
  - ◊ Permettre une appropriation par les enseignants des outils multimédias pour l'utilisation ultérieur dans le cours ;
  - ◊ Dotation en ressource humaine pour assurer une maintenance préventive des équipements. En ce sens de l'axe formation des enseignants, 50 000 enseignants ont été formés.
- Pour l'axe « développement des contenus », les principales actions de la stratégie en matière de développement de contenus sont les suivantes :
  - ◊ Développement de contenus TIC relatifs aux programmes scolaires nationaux ;
  - ◊ Mise en place d'un laboratoire national pour le développement de contenus ;
  - ◊ Mise en place d'un portail éducatif national.

Khalid, A., Abdelkrim, E. et Ilham, L. (pas de date). La politique d'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans le Système éducatif marocain. Consulté le 25 mars 2017 sur https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/359025/filename/a0804a.htm

Institut National de Recherche en Education. (pas de date). Programme GENIE: Généralisation des technologies d'information et de communication dans l'enseignement. Evaluation à base d'indicateurs. Consulté le 23 mars 2017 sur http://www.inre-dz.org/documents/docsem/Evaluer%20la%20strategie%20MESSAOUDI_opt.pdf

4. Science, Technologies et Innovation

Depuis 1997, le Maroc a fourni d'énormes efforts dans l'innovation, la quête de potentialités, la réforme du système nationale de l'innovation et de la recherche. Dans la recherche de l'excellence le pays dispose de personnels qualifiés près de 15,000 enseignant-chercheurs toutes disciplines confondues dont plus de 6,300 appartiennent au domaine des sciences et techniques et environ 8,700 aux sciences humaines et sociales avec une proportion de femmes estimée à 24%. Il se classe 3ème au rang de la production scientifique en Afrique.

La recherche et le développement est en croissance depuis 1998 et financé pour la plupart par la coopération internationale avant les années 1996 et par la suite l'état prend le relais et finance pour la majorité les recherches.

En 2003, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche Scientifique a mis à jour des faiblesses dans le système de la recherche :

1. Les ressources destinées à la recherche sont faibles et pour la plus part financée par l'Etat ;
2. La faiblesse de la production scientifique due pour la plupart à la dispersion scientifique ;
3. Le manque de coordination des équipes de recherche, la démotivation des chercheurs ;
4. Le vieillissement de la population des chercheurs et la plupart des chercheurs existants étaient préalablement recrutés pour des besoins d'enseignements.

Le diagnostic a mis en évidence l'absence d'évaluation et d'instances d'évaluation, mais aussi une absence de structures de valorisation de la recherche.

L'Office Marocain de la Propriété Intellectuelle et Commerciale (OMPIC) a entrepris de mettre en place des mesures d'amélioration du système du recherche et de l'innovation. Ces mesures visaient à renforcer la capacité industriel et commercial du marocain. A cet effet, il met en place la « Vision 2010 pour la propriété industrielle et le commerce ». La stratégie définit les moyens d'atteindre ses objectifs, revaloriser le secteur de la recherche et de l'innovation et, ainsi instaurer une culture de la propriété industrielle auprès des entreprises marocaines. Cette vision s'articule autour de 5 axes :

1. environnement juridique ;
2. innovation et veille technologique ;
3. système d'information ;
4. marketing et communication ;
5. organisation et ressource.

Des indicateurs de performance ont été mise en place pour les titres de propriétés industrielle afin de permettre à l'OMPIC de mesurer l'efficacité de ses actions et apporter des corrections le cas échant. L'OMPIC a également lié un partenariat avec l'OMPI, et entrepris des coopérations avec l'office européen des brevets, l'institut national de la propriété industrielle de la France, l'office espagnol des brevets et des marques et l'institut turc des brevets. Ces instituts sont associés à la mise en œuvre des cinq axes de la Vision2010. Ces actions ont permis de sensibiliser au niveau national, et d'organiser des ateliers de formation de l'OMPIC, les partenaires et les entreprises locales.

La direction de la technologie au sein du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique (MENEFCRS) se charge de la mise en place de la politique de recherche et d'innovation, au niveau national par le Ministère de l'industrie, du commerce et de l'innovation technologique.

Ces actions ont contribué favorablement au développement de la propriété industrielle au Maroc.

Recherche et innovation

Le Maroc a consenti de nombreux efforts pour faire émerger des pôles d'activité et booster l'innovation et la recherche depuis l'avènement du roi Mohamed VI au trône. Pour renforcer la compétitivité de l'économie marocaine à l'échelle régionale et internationale, le Ministère du Commerce de l'Industrie et des Nouvelles Technologies a lancé en Juin 2009 l'«Initiative Maroc Innovation» pour positionner le Maroc en tant que pays producteur de technologies et de projets innovants.

Le Maroc a mis en place le projet Technopolis qui est une plateforme dédiée à la création, l'incubation et la promotion des projets innovants et à fort potentiel, le parc a été inauguré en octobre 2008 et compte aujourd'hui 40 entreprises employant plus 5000 personnes. Le projet Technopolis est une véritable « cité de la technologie » dans la ville de Rabat, s'étalant sur 107 ha (300 ha à terme) et assurant un environnement de travail unique et moderne.

Le projet Technopolis bénéficie d'un emplacement stratégique, à proximité de Rabat, de l'aéroport international de Rabat, de l'aéroport international de Casablanca et l'axe autoroutier reliant le parc aux grandes villes marocaines. Technopolis dispose également d'une ressource humaine qualifiée et disponible sensible à la culture européenne. Il offre également des programmes de formations ambitieux ainsi qu'un service de support au recrutement. L'installation au parc Technopolis offre également des avantages financiers tels que l'exonération d'impôt sur la société durant les cinq premières années de l'installation et par la suite son abattement de 50%, le taux effectif d'IR de 20% et les services télécoms dédiés uniquement au parc à 30% moins cher que les prix du marché font de Technopolis une destination attractive.

Amic. (pas de date). Etat des lieux sur le financement de l'Innovation au Maroc. Consulté le 20 mars 2017 sur http://www.fidarocgt.com/fr/images/studies/Etat%20des%20lieux%20sur%20le%20financement%20de%20l%27innovation%20au%20Maroc.pdf

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. (2006). Plein feux sur un pays : Maroc Vision 2010. Consulté le 20 mars 2017 sur http://www.wipo.int/wipo_magazine/fr/2006/04/article_0006.html

CeSPI. (2008). Le système national d'innovation au Maroc. Consulté le 20 mars 2017 sur http://www.cespi.it/RIM/RIM-InnovationMaroc.pdf

POINTS SAILLANTS

Etude pays Maroc Juin 2017

©GESCI 2017

All queries on rights and licenses should be addressed to GESCI, Unga House, Muthithi Road, Westlands, Nairobi, Kenya;

e-mail: info@gesci.org